



Ensemble le 23 mars, Sécurisons le présent et l'avenir pour des salaires décents, des emplois durables et des retraites de qualité.

Nous ne voulons plus perdre notre vie à la gagner !

France Télécom détient deux records : celui du pourcentage de bénéfice reversé aux actionnaires (c'est la plus grosse vache à lait du CAC 40) et celui des suicides au travail. L'an dernier, notre entreprise a défrayé la chronique par le nombre de collègues qui ont mis fin à leurs jours à cause de leurs conditions de travail. Que c'est il passé depuis ? Beaucoup de blabla, un nouveau PDG qui parle de social et de « remettre le salarié au cœur de l'entreprise » mais sur le terrain, qu'en est il des beaux discours ?

C'est toujours :

- la course au rendement et à la productivité, il faut vendre, placer les forfaits, les bidules technologiques, etc...
- le « travailler plus » avec moins de personnel : pas d'embauches massives et une réduction drastique de la masse salariale.
- plus pour les actionnaires et la garde rapprochée du patron qui se font leur beurre sur le dos des salariés et des usagers !

La série des suicides continue depuis le début de l'année signe que malgré les apparences verbales la réalité du terrain ne change pas !

ALORS STOP CA SUFFIT, TOUS ET TOUTES EN GREVE LE 23 MARS !

MANIFESTATIONS :

A 14H30, PLACE DE LA BOURSE A STRASBOURG.

A 16H30, PLACE DE LA BOURSE A MULHOUSE.



La retraite c'est un droit !

A l'heure actuelle, seul un actif sur trois arrive à la retraite en étant encore en activité, les deux autres sont déjà licenciés, en congés maladies ou en pré retraite. C'est la preuve que la « réforme » Raffarin de 2003 n'a amélioré en rien l'emploi des seniors.

La « crise » a mis en valeur les énormes gisements de profits accumulés par les entreprises. Le bouclier fiscal (15 milliards d'euros) et les exonérations de charges (plus de 20 milliards) permettraient de financer la retraite par répartition.

La CGT revendique :

- un départ à la retraite à 60 ans maximum, 55 ans pour les travaux pénibles (lignes, centre d'appels)
- Pas une pension en dessous de 75% du revenu net d'activité !
- Un retour aux 37,5 annuités de cotisations maximum pour le privé comme pour le public !
- Le maintien du système par répartition !
- La taxation des revenus financiers !
- Une politique de l'emploi qui permette d'assurer la solidarité inter générationnelle !

**Il faut par l'action : imposer d'autres choix à Francetelecom,
défendre nos droits et en gagner de nouveaux.**

« Syndiquez-vous efficace »